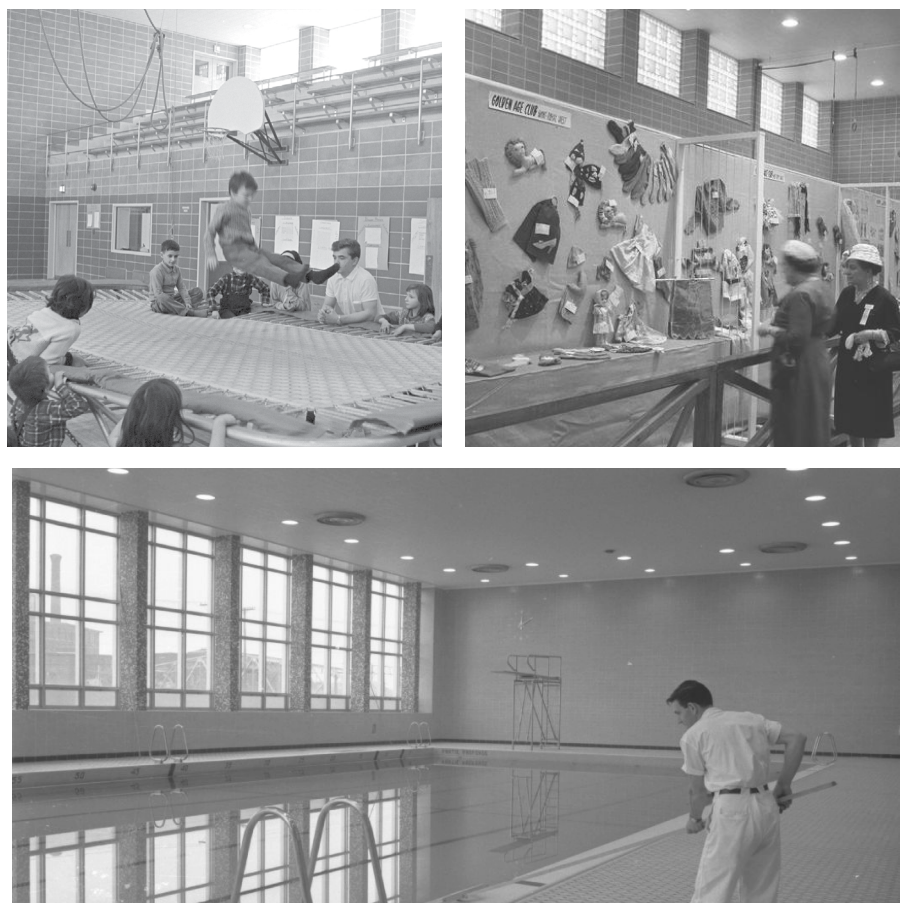


Perspective - Contexte

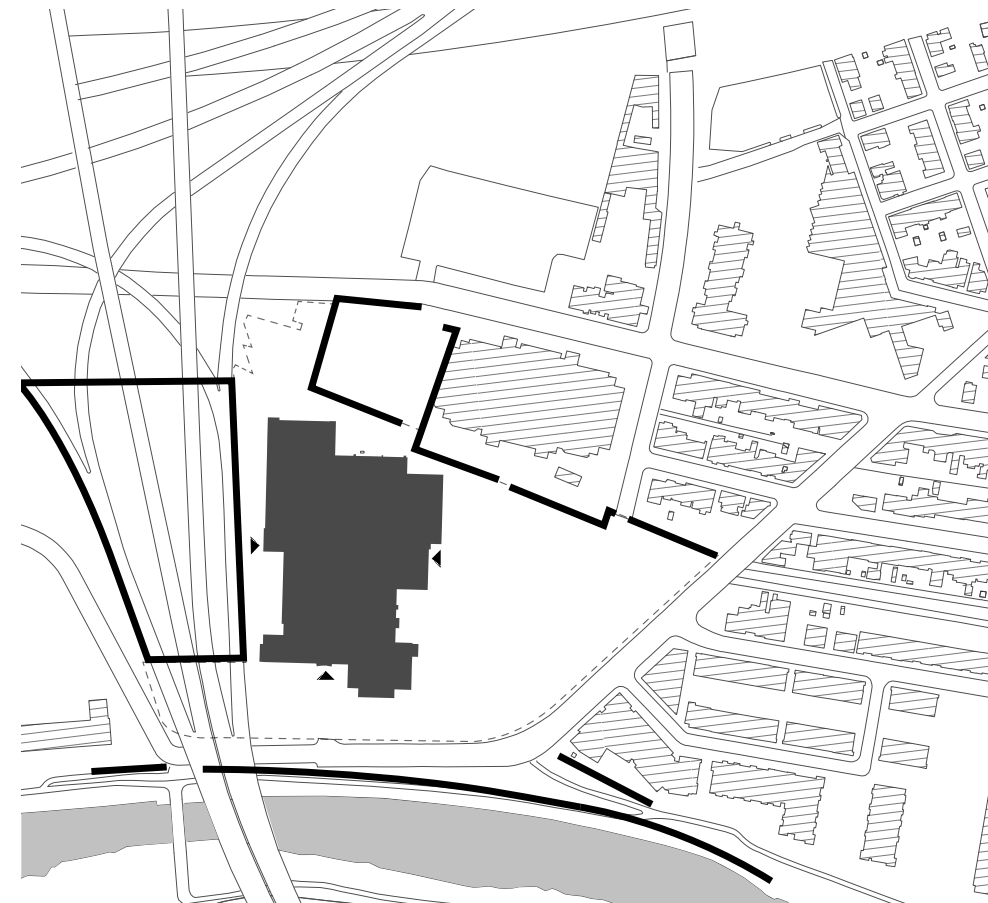
Un nouveau cœur pour se reconnecter à sa communauté



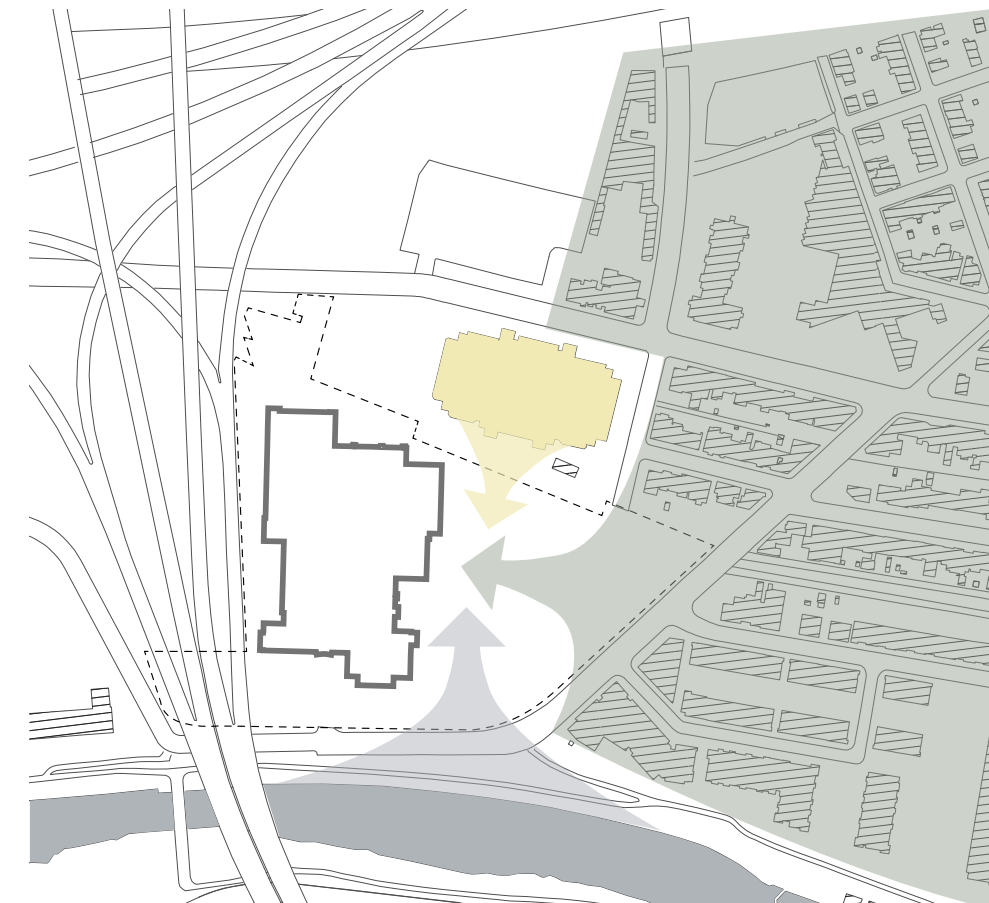
La création du complexe récréatif Gadois en 1960 est l'occasion d'exposer la population du Sud-Ouest à des équipements sportifs de qualité, en nourrissant leur curiosité par l'accès à toute une diversité d'activités.



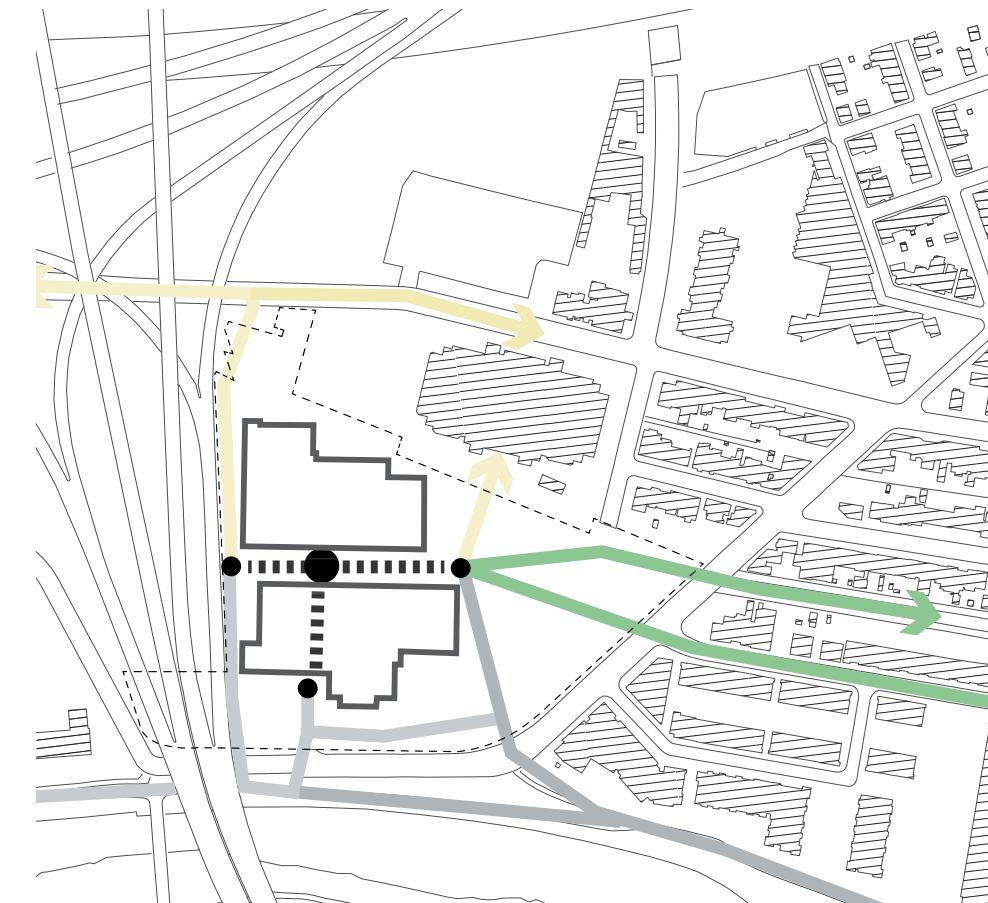
Le site accueille actuellement un vaste équipement sportif déconnecté de son quartier, enclavé par l'autoroute, le talus du canal et plusieurs clôtures limitant son accès.



Ce centre s'insère pourtant dans un quartier aux potentiels riches, à proximité du canal Lachine, d'un woonerf, d'une école secondaire et de sa vie communautaire.



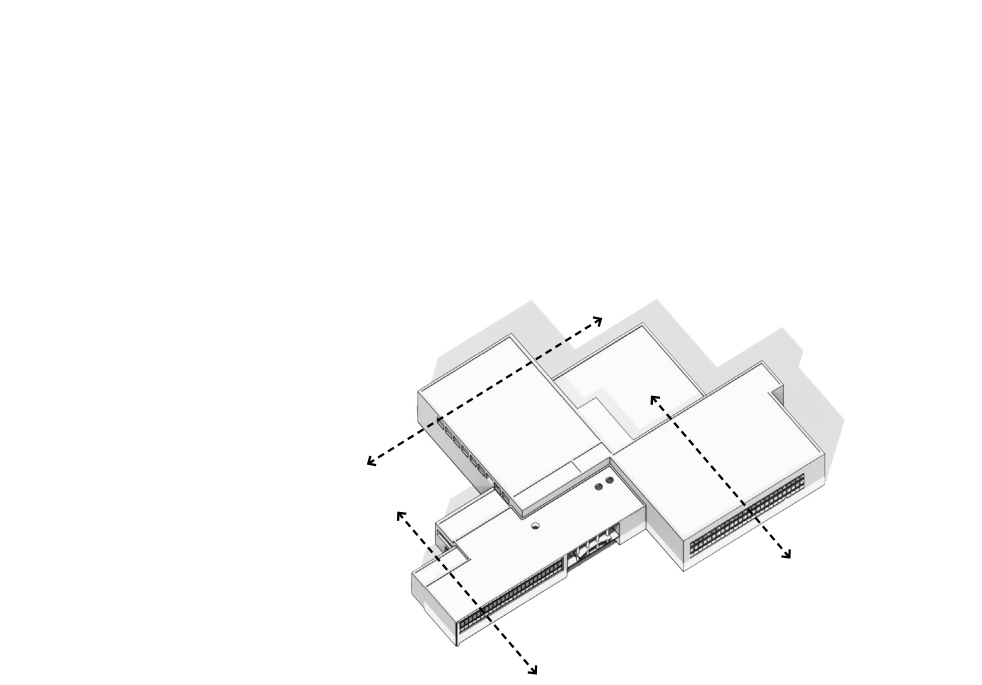
En repensant le cœur du projet comme un grand parc appropriable, le site devient un carrefour où ces différentes activités s'étendent, se superposent et s'enrichissent. Le centre sportif Gadois devient perméable et inclusif. Son nouveau cœur ouvert et végétalisé permet à de nouvelles dynamiques de quartier de briller.



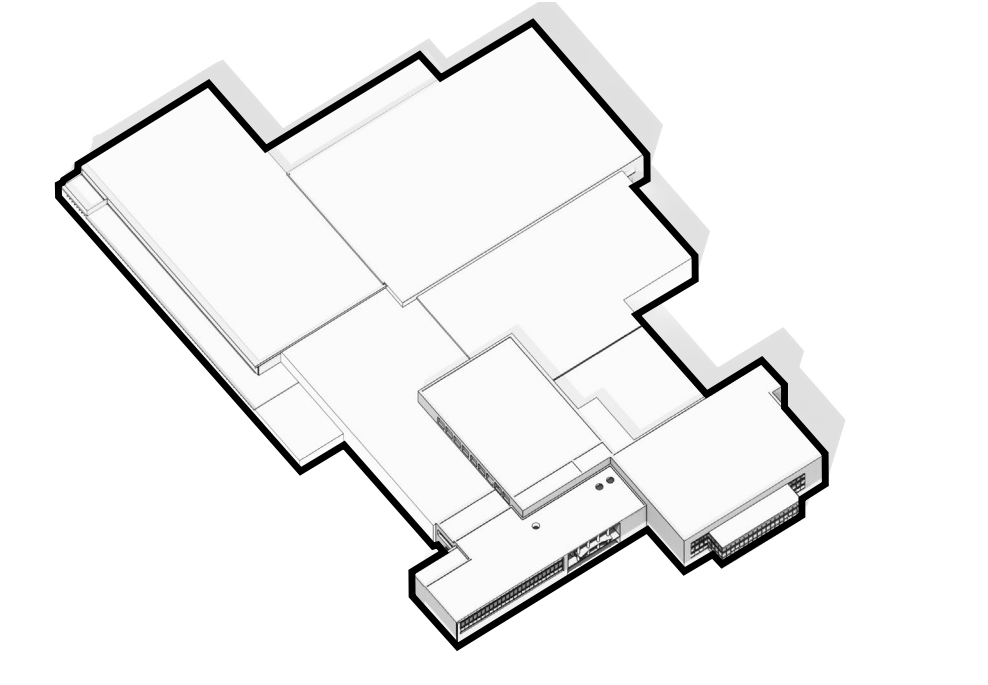
Un nouveau cœur pour se reconnecter à son histoire

"La technique est fort simple: Intéresser d'abord l'enfant à ce que d'autres peuvent faire dans telle ou telle spécialité, puis lui donner l'occasion de participer lui-même. En d'autres termes, lui faire voir ce que d'autres peuvent accomplir puis le lui faire accomplir lui-même."

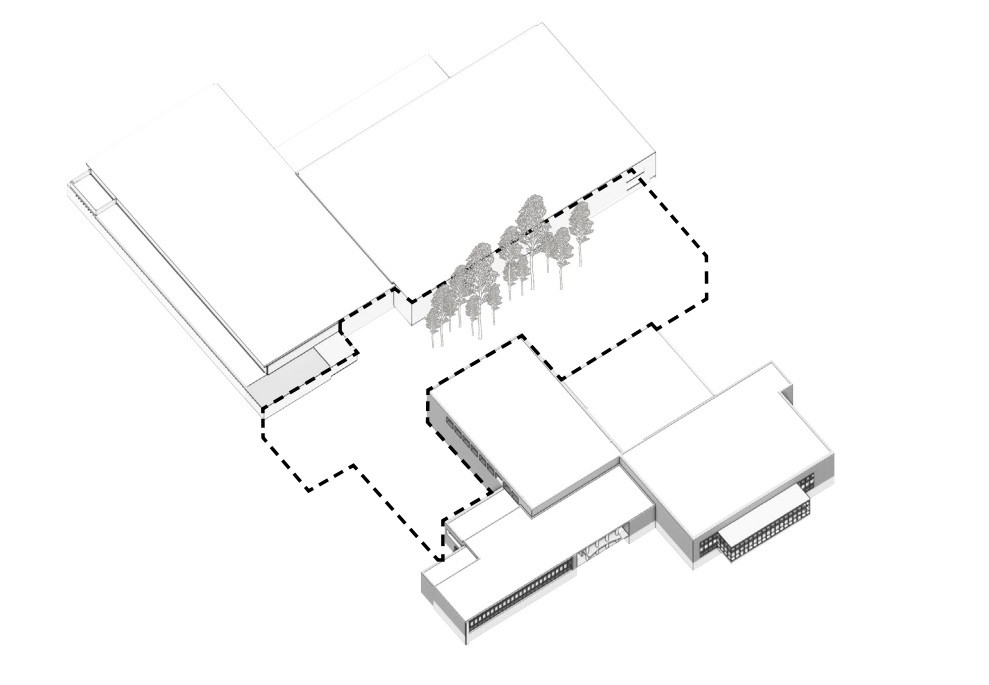
Le Centre Gadois, tel que pensé en 1960, reprend les grands principes d'une architecture "fonctionnaliste". Son implantation en volumes dégagés les uns des autres facilite l'intégration d'une abondante fenestration qui donnent forme aux aspirations de son époque: la démocratisation du sport pour tous.



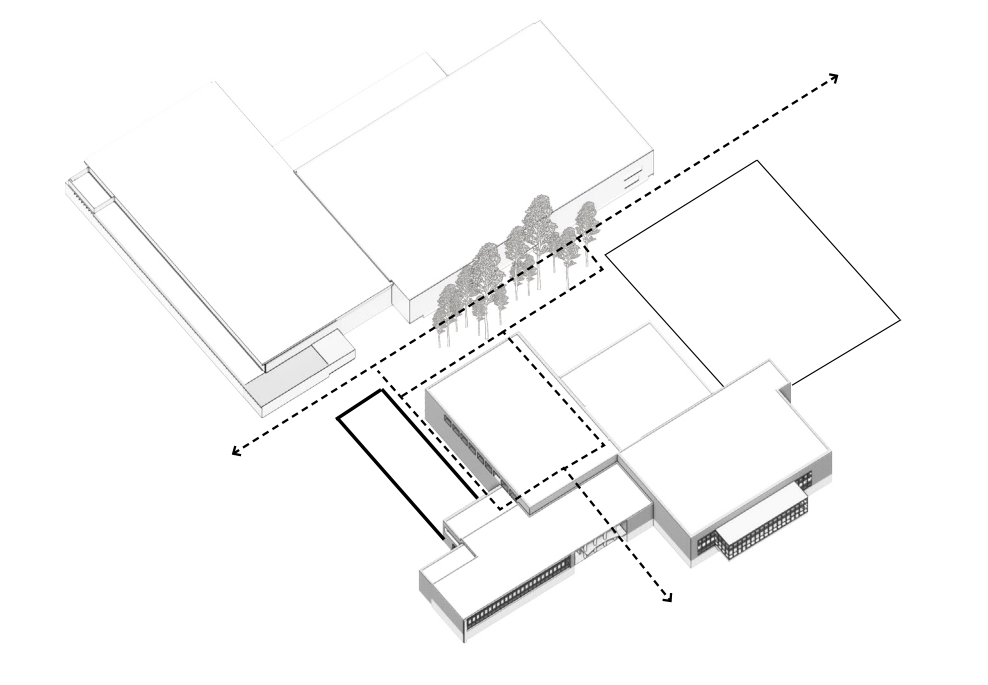
Afin de répondre à l'évolution des besoins du centre au fil des ans, de multiples espaces s'ajoutent au bâtiment d'origine et le referment sur lui-même.



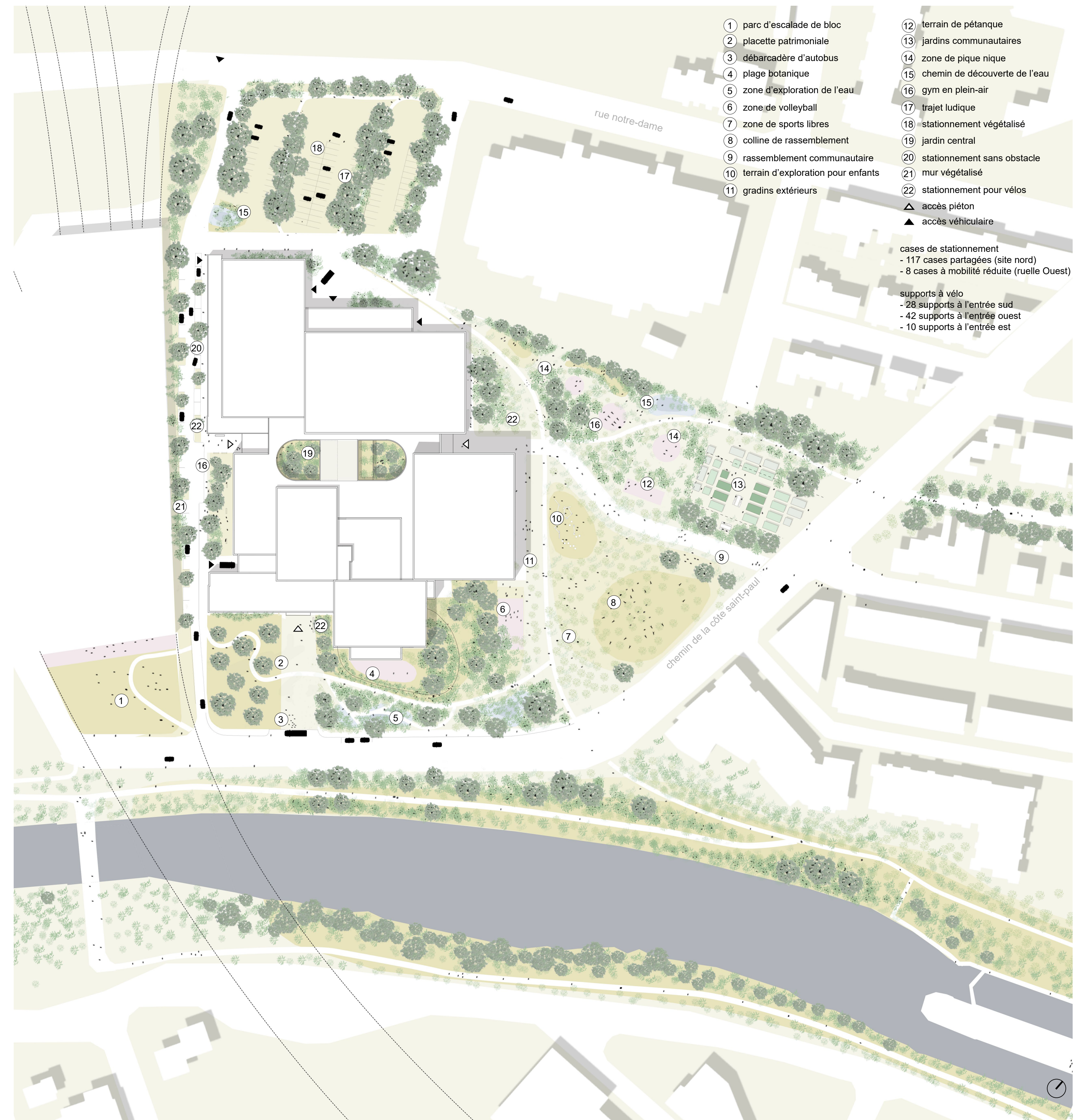
La transformation du CRG propose d'abord une réorganisation de son cœur en le dotant d'un jardin central, nouveau point de repère du centre et lieu de plaisance.



Les parcours sont clarifiés, le bâtiment s'ouvre au quartier et à la lumière, un nouveau volume réaffirme la présence du centre sportif dans sa communauté.

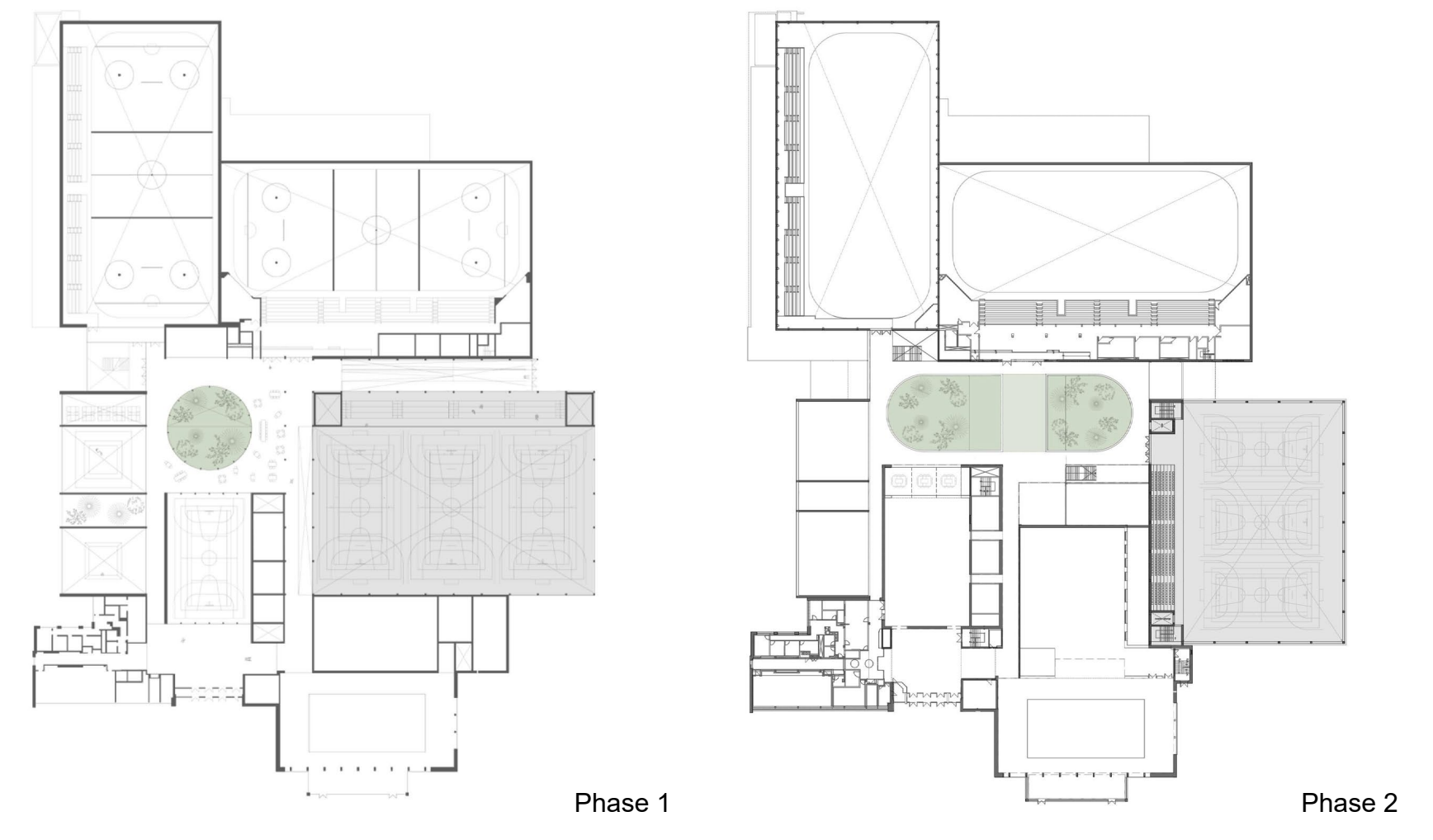
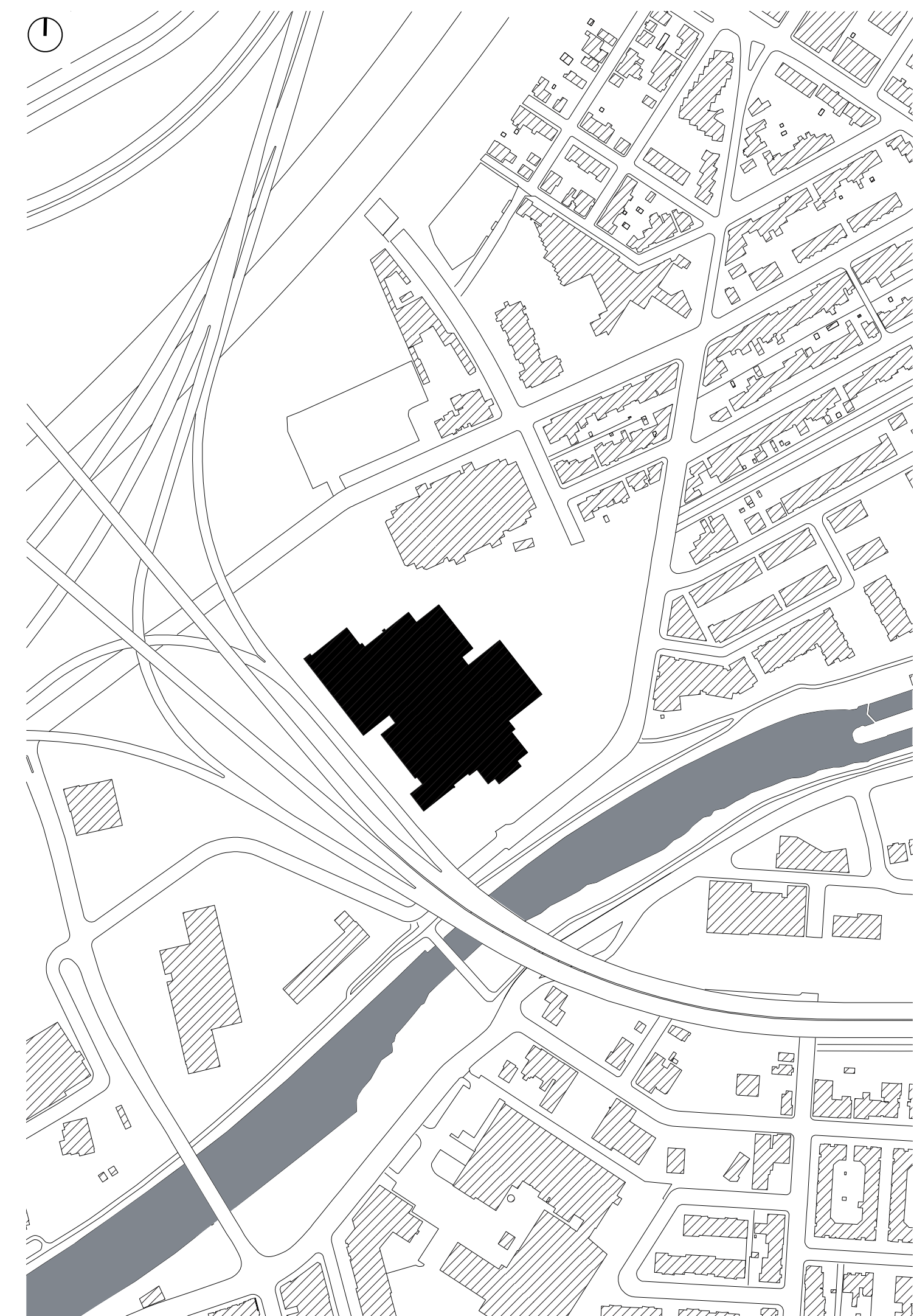


Claude Robillard



Plan du secteur urbain - échelle : 1 : 1000

Plan masse - échelle : 1 : 4000



Évolution du concept - phase 1 à phase 2

Si le centre Gadois actuel est le résultat d'additions successives au fil des décennies, la logique constructive qui soutient le centre actuel doit être comprise comme un tout, duquel on ne peut soustraire ou modifier des parties sans affecter l'intégrité de l'ensemble. L'insertion de nouveaux espaces et équipements au cœur du centre actuel implique un soin et une délicatesse dans la stratégie de transformation et démolition, tant pour des considérations budgétaires que pour mitiger les risques liés à la transformation des espaces existants. Pour notre équipe, cette délicatesse repose sur une approche structurale claire en lien avec les époques de construction du centre, et influence directement la position des gymnases superposés, situés au cœur du projet.

L'analyse de l'impact structural de l'intervention proposée sur la structure des bâtiments conservés a été déterminante dans l'évolution du concept entre la phase 1 et la phase 2. Nous avons conservé, voire affirmé, les principaux traits de notre proposition tout en ajustant l'emplacement du volume principal abritant le gymnase triple et la palestre de gymnastique afin de limiter son impact sur les structures conservées.

- Pius concrètement, nous proposons de:
- Limiter la démolition générale à la partie centrale du projet qui fut construite dans les années 80, à l'exception de l'aréna SM qui date de la même époque mais qui sera entièrement conservée. En conservant ainsi l'essentiel de ces structures, nous limitons la mise aux normes sismiques au seul aréna Sylvio-Mantha dont le système structural se prolonge hors de ses murs, dans la partie démolie.
 - Intégrer un dégagement entre le volume principal des gymnases superposés et les bâtiments conservés afin d'éviter que sa surhauteur n'entraîne des accumulations de neige supplémentaires sur les toits existants. Cette précaution nous épargne la mise en place de renforts structuraux aux toits adjacents;

Ces mesures permettent d'éviter des interventions structurales majeures peu compatibles avec le budget du projet.